

# L'œil de Lynx

Bulletin de liaison numéro 63

Été 2011

## SPÉCIAL BIODIVERSITÉ

### EDITO



#### la friche et le jardin potager

Par Jacques Maillard

Président de Jura Nature Environnement

L'être humain est un «animal» prétentieux !

Mû par ses appétits insatiables et fort de son intelligence conceptuelle, l'être humain dit civilisé, entraîné par la partie la plus avide de ses membres, s'est ingénié à exploiter sans retenue les ressources de notre planète, persuadé qu'il est de pouvoir la façonner à sa convenance et la dominer.

L'épuisement de notre patrimoine naturel progresse à la vitesse de l'évolution de nos techniques et, parmi les multiples constats édifiants que l'on relève sur la dégradation de nos ressources, je me contenterai de celle-là, relevée dans le rapport de l'EM -Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire «...depuis 1950, l'Europe a perdu plus de 50 % de ses zones humides et la plupart de ses terres agricoles à haute valeur naturelle ... »

Notre civilisation a d'abord connu l'ère de la découverte et de l'adaptation au milieu, elle a ensuite vécu celle de sa consommation ... la suivante sera celle de sa restauration et de son partage ... ou bien celle de son inéluctable dégradation (voire son anéantissement que certains annoncent comme la «6<sup>ème</sup> extinction des espèces»).

Ces considérations ne sont que de modestes et pragmatiques réflexions et d'autres approches plus intellectuelles ont conceptualisé cette évolution sous le terme d'«anthropocène: époque où les activités des hommes transforment la géophysique de la planète».

L'intelligence humaine doit donc impérativement être réorientée vers ce qui est essentiel à sa survie et son bien être: remettre l'être humain à sa juste place dans l'écosystème, qui passe entre autres choses par la restauration de la biodiversité.

Quelle démarche écologique adopter pour y participer : déjà, à notre modeste place, s'activer à faire prendre conscience autour de nous de toutes les formes de cette biodiversité et pourquoi son rôle est si fondamental (ce n'est pas si évident pour un individu lambda, formaté par un système économique-culturel fondé sur la surconsommation, de comprendre qu'une zone humide qu'il regarde comme une friche ou que cet animal sauvage qu'il voit comme un prédateur néfaste, sont une richesse essentielle à notre survie ). C'est à cette tâche que ce n° de l'œil de Lynx veut apporter sa contribution.

Mais il nous faudrait un Jean de la Fontaine pour écrire une fable de «la friche et le jardin potager» qui mettrait en parallèle la vie qui se développe ou qui renaît dans une friche où l'intelligence de l'être humain ne devrait

avoir pour essentielle mission que de la préserver et dans un jardin potager, bio bien sûr, où toute l'intelligence de l'être humain doit se déployer pour s'adapter aux contraintes de la nature afin d'utiliser ses ressources sans lui nuire :  
... à vos stylos !

Jura Nature Environnement appartient au réseau Franche-Comté Nature Environnement et France Nature Environnement. Notre structure fédère 22 associations adhérentes dans le Jura.



Conception et réalisation : Jura Nature Environnement

21, avenue Jean Moulin - 39000 Lons le Saunier - tel & fax : 03 84 47 24 11

Courriel : contact@jne.asso.fr - Site : www.jne.asso.fr

N° ISSN 1955-1576 - Imprimé sur papier recyclé par l'ESAT de Lons le Saunier

Avec la participation financière du Conseil Général du Jura et de la DREAL de Franche-comté.

PARMI LES SUJETS ABORDÉS AU CA DE MAI ET JUIN 2011

## **Projet associatif, objectif principal de ce CA:**

fixer les lignes directrices de l'action de JNE, afin que les salariés ne s'éparpillent pas dans leurs tâches et que les bénévoles prennent davantage en charge certaines missions.

De la discussion, il ressort que :

- la vocation de JNE est avant tout d'assurer son rôle de fédération. Il faut donc parvenir à tisser des liens réels avec les associations fédérées, les mobiliser, mais aussi savoir déléguer certaines activités (comme des études localisées ou des stands et animations).

- JNE doit savoir animer un réseau de personnes capable de combler les manques par rapport aux associations et de répondre aux demandes des collectivités. Même s'ils préfèrent être sur le terrain, les salariés sont conscients de ce rôle fédérateur.

- JNE doit être aussi force de proposition et jouer un rôle d'expertise.

- JNE est aussi une association militante.

Si nous faisons tout cela, comment faire pour que nos interlocuteurs ne confondent pas, par exemple, notre rôle d'expert et notre rôle de militant. Pour être lisible, il faudra faire un gros effort de communication sur nos actions.

**Parc national zones humides:** le manque d'information des populations favorisant la méfiance et le rejet du projet par certains, le collectif du « pourquoi pas » a été créé. En sont membres actuellement : Dole Environnement, CPIE Bresse Jura, CAPEN 71, Serre Vivante, un élu régional de Bourgogne et JNE. Un courrier a été envoyé au ministère, aux collectivités et aux représentants de l'Etat aux échelles départementales et régionales pour les informer de notre démarche de favoriser la diffusion d'informations et de témoignages sur ce qu'est un parc national.

Le Grand Dole, que notre président a rencontré, a le projet d'organiser une réunion avec un représentant du ministère ou d'un Parc National.

**Réserve de Mancy:** le Comité consultatif de gestion doit désigner un gestionnaire pour la réserve. Le lycée, qui faisait office de gestionnaire jusque là, ne peut y prétendre en raison de ses statuts.

Trois possibilités : la commune de Lons, la communauté de communes ou JNE. Un courrier à la préfecture pour faire acte de candidature a été envoyé. Une rencontre a été sollicitée auprès du maire de Lons, afin de ne pas se présenter comme concurrent. Lons est actuellement administratrice du DOCOB (document d'objectifs) Natura 2000 sur Mancy.

**Carrière de Moisey:** FNE est prêt à instruire un dossier, si nous sommes sûrs qu'un revers juridique ne sera pas dommageable pour le réseau Natura 2000. Ce dossier va faire monter les exigences environnementales pour une carrière.

Le Conseil National pour la Protection de la Nature n'est pas resté neutre, en affirmant que la carrière n'est pas d'intérêt public majeur.

**Blaireau:** Vincent avait proposé, lors d'un Comité de gestion cynégétique (Pays des lacs) d'évaluer des mesures préalables au tir en cas de dégâts. L'idée a été de nouveau soulevée en Commission Départementale Faune Sauvage.

**Chasse en réserve:** devant la perspective d'une « explosion » du nombre de cerfs dans les années à venir, les chasseurs veulent autoriser la chasse dans les réserves de chasse, souhaitant une chasse en battue de préférence à une chasse à l'approche. Dans le haut Jura, les réserves coïncident notamment avec les zones à grand tétras. Il faut être vigilant sur ce qui va se faire, guetter l'arrêté qui va définir cette forme de chasse et éventuellement aller devant le tribunal administratif.

**La constitution d'un collectif Grands Prédateurs:** Ce collectif a été créé le 29 mars 2011 et regroupe ATHENAS, le Pole Grands Prédateurs, la LPO Franche Comté, la CPEPESC, et JNE). Il œuvre pour la protection des grands prédateurs et représente 3500 adhérents ;

Ses objectifs :

- mutualiser les moyens humains et financiers des associations regroupées au sein de ce collectif afin de mieux peser sur les prises de décisions relatives à la préservation des grands prédateurs,

- se faire représenter collectivement en justice concernant des affaires de destruction de grands prédateurs en Franche-Comté.

- communiquer rapidement et efficacement vis-à-vis des médias sur les dossiers relatifs aux grands prédateurs.

# DOSSIER: LA BIODIVERSITÉ

2010 déclarée année internationale de la biodiversité n'aura pas permis hélas de prendre la mesure de ce que nous perdons chaque jour qui passe, et dont notre survie dépend.

A voir malheureusement comme elle est encore mal traitée, on ne peut être que sceptique sur la possibilité d'enrayer la destruction et dégradation des milieux naturels pour limiter « la casse ». Selon de nombreux scientifiques, la sixième extinction de masse est en cours. A la différence des autres, elle semble bien plus rapide et sa principale caractéristique, c'est qu'elle est causée principalement par l'une de ses espèces : l'Homme, qui ne sait pas pour le moment partager son territoire. Un égoïsme qui risque de lui coûter cher !

**Des associations se mobilisent pour tenter de sauvegarder des espèces, faciliter la cohabitation, permettre de mieux connaître cette biodiversité. JNE vous propose un tour d'horizon de quelques associations jurassiennes travaillant à cela. Au vu du nombre d'associations et de leurs actions multiples, nous avons fait le choix de ne vous en présenter que 3 dans ce numéro, mais les autres ne seront pas oubliées pour autant et feront l'objet d'un autre bulletin (LPO antenne lédonienne, Pôle grands prédateurs, Athenas, CPEPESC, Groupe Ornithologique du Jura...)**

Un peu d'histoire tout d'abord :

## LA BIODIVERSITÉ ET LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DU JURA ET DES AMIS DE LA NATURE

La Société d'Histoire Naturelle du Jura est une très ancienne association lédonienne, puisqu'elle a aujourd'hui plus d'un siècle (103 ans). Nombreux sont ses membres qui ont, peu ou prou, œuvré à la connaissance du terroir jurassien et de ce simple fait, nous ont permis de connaître un peu mieux la diversité des espèces animales et végétales de notre département. Il nous a paru, dans le cadre de la biodiversité, intéressant d'honorer certains de nos anciens qui ont, par leurs études parfois très poussées, permis de recenser certaines espèces - recensement qui aujourd'hui encore reste une base pour l'étude de l'évolution des biotopes - ou de faire de l'écologie avant l'heure.

Honneur en premier, aux deux créateurs: M.MOUROT Professeur à l'école normale et M.MARQUISSET tous deux naturalistes passionnés de mycologie, qui en février 1908 créent l'Association Mycologique Jurassienne qui deviendra le 26 janvier 1919 la Société d'Histoire Naturelle du Jura.

M. Louis LEBRUN : Mort en 1922, professeur au lycée de Lons le Saunier, passionné par la préhistoire du Jura, il fut un membre actif de la SHNJ dès sa création en 1908 (secrétaire, vice président, président). Il était aussi membre de la Société d'Émulation.

M. Narcisse Théophile PATOUILLEARD (1854 à Macornay, 1926 à Paris), ce grand mycologue de renommée mondiale fut membre d'honneur de la SHNJ et jusqu'à sa mort, il publia des articles dans le bulletin annuel de la société. Il fut l'un des quinze pharmaciens fondateurs de la société mycologique de France dont il deviendra président après Quélet et Boudier. L'Académie des sciences lui décerne le prix Montagne pour son ouvrage intitulé « Tabulae analyticae fungorum : Descriptions et analyses microscopiques des champignons nouveaux, rares ou critiques ». Son œuvre scientifique est considérable près de 250 publications. Son herbier antérieur à 1905 a été acquis par l'université de Harvard à Cambridge Massachusetts, le reste est classé dans l'herbier général du Muséum. Sa fille légua en 1968 près de trois mille planches de notes, dessins et aquarelles de grande précision à la chaire de Cryptogamie du Muséum. Un champignon connu porte son nom l'Inocybe de Patouillard (*Inocybe patouillardii*).

M. Léon MILLER (1865 – 1934 à Macornay) : Artiste Peintre, botaniste, minéralogiste, photographe, spéléologue, il œuvra de longues années au sein du bureau de la SHNJ. Il publia quelques articles dans le bulletin de cette dernière notamment sur l'étude des plantes anormales et sur le polymorphisme des feuilles de lierre. Ami de Gaston BONNIER il a participé activement à l'aventure de la FLORE ce célèbre ouvrage ; il fut l'un des peintres qui ont réalisé les magnifiques planches botaniques. Localement, il a exploré la grotte de Vaux sous Bornay qu'il a reproduite par le pinceau et la photographie avec l'aide de son collaborateur le capitaine LELEUX.

M. Auguste CHATENAY (1877-1940) : Il fut secrétaire, trésorier, vice président, membre du comité technique de la SHNJ de 1919 jusqu'à sa mort. Entomologiste mais aussi botaniste, Il était membre de la Société Entomologique de France. Il contribua activement à l'étude et au recensement de la faune du Jura. En 1993, sa collection alla au Muséum d'Histoire Naturelle à Paris. Il publia de nombreux articles entre 1920 et 1936 dans le bulletin annuel de la SHNJ.

M. Frédéric BATAILLE (1850–1946) : A l'approche de la retraite, il se passionne pour la mycologie, il fut reconnu nationalement dans cette discipline de par ses nombreuses communications. Président de la Société Mycologique de Montbéliard, vice président de la Société Mycologique de France, il fut aussi membre du comité technique et membre d'honneur de la SHNJ, il participait régulièrement aux expositions organisées par cette dernière. Un Clavaire porte son nom *Ramaria bataillei*.

M. Emile LACHAUSSEE (1899-1966) : le conservateur des eaux et forêts Lachaussee était à la fois un forestier et un botaniste. La plus grande partie de sa carrière s'est déroulée dans le Jura, à Salins, Arbois puis Lons le Saunier. Président de la SHNJ de 1946 à 1961, membre de la Société Botanique de France, membre correspondant de l'Académie d'Agriculture. Deux articles de référence sur les forêts du Jura lui sont dus :

- les forêts du Premier Plateau du Jura (Revue des Eaux et Forêts 1942)
- les associations forestières du Jura français (bulletin de la Société botanique de Genève 1948)

M. Pierre CHEVASSUS (1897-1984) : Lauréat de Normale

Sup. et polytechnicien. Colonel du génie, mais attiré dès sa scolarité par l'astronomie, la botanique... En retraite de l'armée en 1949, il consacre toute son activité à la botanique et il parcourt la France.

Adhérent de la Société Botanique de France en 1957, il formera des botanistes éminents, tel Michel Bidault de Besançon ou André Charpin de Genève. S'installant à Gevingey après cette date, il devient président de la SHNJ et cela pour 23 ans. Il multipliera les sorties botaniques et les expositions, participera aux activités de nombreuses sociétés scientifiques dans toute la France (notamment à Pontarlier, Oyonnax, Besançon...) et en Suisse.

Son herbier contient 14000 plantes de toute la France. Classée chronologiquement et pour partie selon la Flore de Fournier, chaque plante est également géo référencée, même si le terme n'existait pas à l'époque. Auteur de nombreux articles très documentés, il a aussi écrit, avec sa femme, un livre « Fleurs du Jura » publié en 1973. Il a participé à l'élaboration de la liste des plantes supérieures protégées sous la direction du Muséum National d'Histoire Naturelle.

Avec son ami, le Général Leleux, il est intervenu sur la connaissance et la protection du plateau de Mancy, pelouse sèche caractéristique des plateaux calcaires jurassiens, au dessus de Lons le Saunier.

M. Henri LELEUX (1900 ?-1985) : polytechnicien, général de brigade (génie).

Ce lédonien était passionné d'entomologie et principalement par les lépidoptères. Sa propriété de Bellevue, (hélas aujourd'hui largement amputée par des immeubles) route de Montaigne à Lons était un réservoir de biodiversité puisqu'il y avait introduit une multitude de plantes remarquables. Sa collection de papillons, constituée localement depuis 1956 était d'une richesse inattendue. Deux ans furent nécessaires pour les identifier.

Il fut le « découvreur » de Mancy qui constitue, pour la faune de lépidoptères, le biotope le plus xérothermique de

Franche Comté. Zone de passage d'oiseaux migrateurs, le site a pu bénéficier, pour cette raison, d'apports extérieurs d'origine méditerranéenne.

Premier président de la toute nouvelle fédération départementale de protection de la nature du Jura (ancêtre de JNE) en 1970, il a œuvré pour le maintien des espaces protégés, constitués par les anciennes grandes propriétés aux multiples « visages ». La mainmise d'un urbanisme toujours plus envahissant, prouve l'absolue nécessité de poursuivre son combat pour le maintien d'espaces naturels banals au sein des villes.

Il a également été à l'origine de la protection du plateau (ou de la côte) de Mancy et de la création du sentier de découverte qui le parcourait.

Il n'a pas publié, estimant n'être pas assez compétent pour cela. Sous la pression du professeur Réal, il a toutefois établi « le catalogue des lépidoptères de la région lédonienne », publié par la station de Bonnevaux en 1977.

Il a participé à l'établissement du pré inventaire des sites à protéger en France notamment ceux de la côte de Mancy, de Baume les Messieurs, de Villards d'Héria, du lac d'Onoz, du lapiaz de Loulle.... Il fut aussi particulièrement actif dans le cadre du Comité de liaison pour les recherches éco faunistiques dans le Jura.

Ainsi pendant quatre-vingts ans, les membres éminents de la Société d'Histoire Naturelle du Jura ont pu apporter des connaissances très pointues sur les espèces faune – flore du département du Jura, données qui ont permis dans un premier temps de délimiter les ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique), puis de définir les sites Natura 2000 au titre de la directive « Habitats ».

On ne peut aujourd'hui que regretter que ce travail de fourmis ne soit pas estimé à sa juste valeur, et que, aujourd'hui, faute de spécialistes en « sciences de la nature », ces connaissances ne soient pas réactualisées systématiquement.

*Hervé Troussard, secrétaire SHNJ*

*Denis Malécot, président*

La SHNJ continue d'être une association particulièrement active dans la vie associative jurassienne, elle propose des réunions mensuelles et des sorties sur de nombreuses thématiques et organise depuis de nombreuses années le festival de la nature à Lons le Saunier ; cette année les 17 et 18 septembre au CARCOM (voir le calendrier du second semestre 2011 sur leur site : <http://sites.google.com/site/shnj39/>)

## LE GROUPE TÉTRAS JURA:



Le Groupe Tétràs Jura, créé en 1991, est une association loi 1901. Sa force : regrouper en son sein des personnes et des organismes venant d'horizons divers partageant un amour commun pour leur territoire et les espèces emblématiques qu'il héberge, à savoir les tétraonidés (Grand Tétràs et Gélinoite des bois).

Le GTJ rassemble des membres aux compétences multiples et de sensibilités complémentaires. Il se voit confier de plus en plus fréquemment l'organisation de concertations. Il est parallèlement amené à proposer des solutions concrètes, par exemple lors des aménagements du milieu naturel forestier montagnard. Le GTJ est ainsi devenu au fil des années un acteur incontournable

de la protection des forêts du Haut-Jura. Bénéficiant d'un agrément de protection de la nature, reconnu par l'Etat, le GTJ n'hésite pas à intervenir vis-à-vis de tout projet préjudiciable aux tétraonidés et à leurs milieux de vie.

### 4 axes d'intervention :

- Connaître les populations de tétraonidés présents dans les forêts du Massif jurassien.

- Mener des activités de protection des tétraonidés sur la base des connaissances acquises.

- Expertiser la qualité des milieux forestiers du Massif jurassien.

- Faire connaître et sensibiliser le grand public à ces deux espèces.

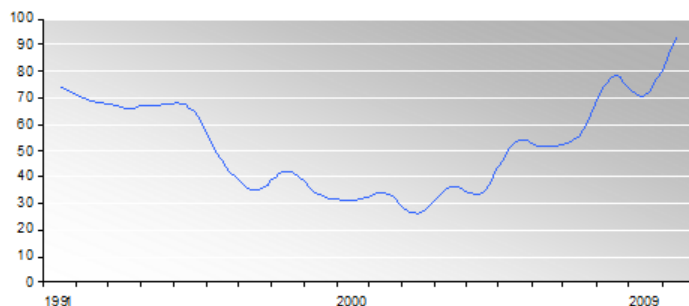
### Pourquoi protéger le Grand tétras ?

Cet oiseau est un indicateur de la qualité des forêts. Ses exigences biologiques sont bien connues et il est

considéré comme une espèce parapluie. Ainsi en protégeant le milieu de vie du Grand tétras, on sauvegarde un ensemble de milieux favorables à un grand nombre d'espèces animales et végétales.

### Le Grand tétras sur le Massif Jurassien :

Le Grand tétras est présent sur l'ensemble de la chaîne jurassienne de Bellegarde sur Valserine à Pontarlier. Il occupe la majorité des massifs forestiers de plus de 1100m d'altitude. Le nombre d'oiseaux sur notre Massif est estimé entre 300 et 350 individus.



Depuis les premières études sur le Grand tétras (COUTURIER 1964), les effectifs ne cessent de diminuer. On constate néanmoins depuis 2003 des effectifs en hausse. Cette année fut marquée par une forte canicule, profitable à l'espèce et notamment à l'élevage des jeunes. La clémence du temps début juin et la chaleur exceptionnelle de cette période ont bénéficié à l'alimentation des poussins qui ont vu leur unique ressource alimentaire (insectes) profiter de cette période sèche. Les poussins ont alors apporté du sang neuf dans les populations. Nous retrouvons sur certains massifs les chiffres du début des années 90 !

### Les principales menaces et les conséquences de sa disparition :

- LA PERTE ET LA DÉGRADATION DES HABITATS sont considérées comme les causes majeures de la diminution des effectifs de Grand tétras sur l'ensemble de son aire de distribution. Elles ont pour conséquences le morcellement des populations et l'isolement des individus. Les petites populations (inférieures à 100 individus) présentent alors une forte probabilité d'extinction du fait d'évènements aléatoires ou de perte de variabilité génétique.

- LE DÉRANGEMENT PAR LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES ET DE LOISIRS, en particulier en période hivernale et printanière,

est considéré comme une seconde cause sérieuse de diminution des effectifs de Grand tétras. L'ouverture de nouveaux accès touristiques, pastoraux ou forestiers, permet aux usagers (promeneurs à pied, en VTT ou en raquettes à neige, chasseurs, etc...) de s'aventurer dans des lieux auparavant tranquilles et particulièrement prisés par cet oiseau.



- L'AUGMENTATION DES PRÉDATEURS opportunistes (renard, martre, sanglier...) peut, sur des populations faibles, être un facteur limitant dans le développement d'une sous-population.

Ces différents facteurs, bien souvent cumulés, participent au déclin des populations jurassiennes et provoquent une perte pour le patrimoine Jurassien et un appauvrissement général de la biodiversité.

### Alors quel avenir ?

Pour que notre génération ne voie pas l'extinction de cet oiseau prestigieux, la mobilisation de tous est plus que jamais indispensable...

### Un projet garant de la biodiversité en forêt de montagne :

Le Groupe Tétrás Jura travaille au coté du PNRHJ, de la chambre d'agriculture du Jura, de la Réserve Naturelle de la haute chaîne du Jura, de la LPO Franche Comté et de la FDC du Jura pour soumettre à la commission européenne un projet LIFE+ sur la biodiversité des forêts de montagne haut-jurassiennes.

Si le dossier est retenu, les actions débiteront en juin 2012 et concerneront un site d'étude de grande taille (de Pontarlier au nord à Bellegarde sur Valserine au sud). Avec une limite altitudinale fixée autour de 700 mètres les partenaires du projet ont pour objectif de travailler sur une large gamme de peuplement et d'habitat. La finalité du projet est de promouvoir une gestion forestière durable et favorable à la biodiversité...même la plus discrète comme les mousses, lichens, insectes saproxyliques...

L'adhésion de base est à 10 euros et est déductible des impôts. Groupe Tétrás Jura - Pré point Désertin - 39370 Les Bouchoux

## DOLE ENVIRONNEMENT:

PLUS DE 25 ANS AU SERVICE DE LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

UN RÉSEAU SOLIDE ET UN INVESTISSEMENT DANS DES PROJETS D'AMPLEUR



Dole Environnement

Dole Environnement, association loi 1901 ayant l'agrément préfectoral pour la protection de la Nature a été créée en 1984. Elle fait partie du réseau France Nature Environnement et travaille régulièrement en partenariat avec sa fédération départementale Jura Nature Environnement.

Depuis plus de 25 ans, Dole Environnement s'investit dans des projets de protection de l'environnement, que ce soit à l'échelle locale ou régionale. Ses domaines de compétences et d'intervention sont très vastes, tout comme l'est le champ de l'environnement : sol, eau, air, faune & flore, pollutions domestiques, industrielles et agricoles, radioactivités, enquêtes publiques, etc.

L'association a développé au fil des années de nombreuses activités sur Dole et sa région, parmi lesquelles on peut citer:

- Sensibilisation et éducation à l'environnement :
- Réalisation de suivis scientifiques, études et diagnostics écologiques

- Soutien aux collectivités pour des projets relatifs au développement durable, à la mise en place de gestion différenciée, etc.
- Participation à des événements d'ampleur nationale : la fête de la Nature, la journée mondiale des Zones Humides, les Chemins de l'Eau et de la Biodiversité, etc.
- Participation aux réunions de concertation sur le site Natura 2000 Basse Vallée du Doubs, aux débats publics sur de grands projets (Renaturation de la Confluence Doubs/Loue, Parc National Zones Humides, Trame Verte et Bleue, etc.), à des Comités Locaux d'Informations et de Concertation (Solvay, HolCim) etc.

Après avoir été co-gestionnaire avec la Fédération de défense de l'environnement dans le Jura, Dole Environnement est gestionnaire unique de la Réserve Naturelle Nationale de l'Île du Girard depuis 1998.

### LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE L'ÎLE DU GIRARD UN ILOT DE VERDURE AU MILIEU D'UN OCÉAN DE CULTURES

D'une superficie de 135 hectares, cette vaste zone humide fait partie de la Basse Vallée du Doubs. L'Île du Girard est située au confluent du Doubs et de la Loue. Cette confluence ressemblait il y a encore cinquante ans à un immense delta intérieur de près de 500 hectares qui a été remodelé entre 1962 et 1965 par des travaux gigantesques donnant sa forme actuelle à l'Île du Girard. L'objectif était de lutter prioritairement contre les inondations, par la modification des tracés du Doubs et de la Loue, l'enrochement des berges et la construction d'un réseau de digues.



L'intérêt de la réserve réside essentiellement dans la diversité de ses milieux, qui forme une mosaïque de biotopes riches et variés : grèves, berges sablonneuses en pentes douces ou limoneuses abruptes, prairies humides, vasières et roselières, et d'une végétation caractéristique : la ripisylve, formée de différentes espèces de saules et, dans une moindre mesure, de frênes et de peupliers. La réserve est également caractérisée par un réseau de mortes et bras morts.

L'aspect sauvage et humide des lieux, un climat relativement tempéré et une situation privilégiée sur le couloir de migration Méditerranéenne Rhône, Saône, Doubs, permettent à plus de 120 espèces d'oiseaux de fréquenter la réserve naturelle. Ce milieu de quiétude, non chassé constitue une halte migratoire de grand intérêt, seul îlot de verdure au milieu de la plaine céréalière du finage. Un hôte prestigieux, le Balbuzard pêcheur fréquente régulièrement la réserve ainsi que le Butor étoilé, la Huppe fasciée, la Grande aigrette, la Sarcelle d'hiver et d'été, le Canard siffleur, le Canard chipeau...

#### ZOOM SUR UNE MÉTHODE DE GESTION : LE PÂTURAGE

Un des objectifs à long terme du plan de gestion de la Réserve est la lutte contre la fermeture des milieux prairiaux. Pour répondre à cet objectif, plusieurs techniques de gestion sont mises en place sur la Réserve. Parmi celles-ci, le recours à la fauche tardive associée à un pâturage mixte équin et ovin.

#### LES KONIK POLSKI

Le pâturage équin a été mis en place sur la Réserve dès

le printemps 1997. Ce sont des Konik Polski (« petit cheval polonais ») descendants des Tarpan, chevaux sauvages qui peuplaient nos contrées pendant la Préhistoire et dont nous retrouvons les représentations dans les peintures rupestres. Cette race à préserver est régulièrement utilisée dans la gestion des espaces naturels. En Franche-Comté, on les retrouve sur la Réserve Naturelle Régionale de la Côte de Mancy (Jura), ou encore dans la Réserve Naturelle Nationale du Lac de Remoray (Doubs). Petits chevaux rustiques, ils s'adaptent aux milieux humides et sont appréciés pour leur résistance à nos hivers rigoureux.

Sur la Réserve Naturelle de l'Île du Girard, la taille du troupeau n'a cessé d'évoluer ces dix dernières années. A l'heure actuelle, six chevaux sont présents toute l'année, mais nous allons bientôt dire au revoir à nos deux plus vieux pensionnaires, les inséparables Mirta et Patnik qui s'en vont couler une retraite heureuse en Haute-Saône.

Le pâturage équin a été mis en place sur cet espace protégé pour répondre à l'un des objectifs prioritaires définis dans le plan de gestion: « maintenir les milieux ouverts ». Les prairies alluviales bénéficient d'un intérêt écologique majeur et sont représentatives des habitats de la Basse Vallée du Doubs. Leur préservation garantit le maintien, voire le renforcement de la biodiversité, la pérennisation du rôle d'infrastructures naturelles pour l'épanchement des crues, la lutte contre les pollutions diffuses ou encore une préservation de la qualité de la ressource en eau, des eaux superficielles et de leur potentiel piscicole.



#### LE PÂTURAGE OVIN

En 2006, le Comité Consultatif a autorisé l'installation d'un troupeau de brebis sur la Réserve. Depuis cette date, un pâturage tournant s'exerce sur certaines parcelles entre juin et octobre. Les brebis, à défaut des chevaux, consomment les Rumex (Oseille des prés), mais aussi les orties et chardons (consommation par les feuilles en premier).

Le pâturage ovin, lorsqu'il respecte des contraintes strictes (nombre restreint de brebis à l'hectare, temps de repos des parcelles pâturées, etc.), peut favoriser le développement des graminées au détriment des orties. L'équipe de la Réserve effectue chaque année un suivi de l'impact de ce pâturage, en

.../...

réalisant des inventaires botaniques réguliers qui permettent d'étudier l'évolution de ces prairies.

Le troupeau de brebis est également utilisé depuis juin dernier dans le cadre d'un plan de lutte contre l'éérable negundo, espèce invasive envahissant tout le sud de la Réserve Naturelle. (cf. article suivant)

### LA LUTTE CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES

#### L'ÉRABLE NEGUNDO

La Réserve de l'Île du Girard ne déroge malheureusement pas à la règle, et est touchée depuis plus de 10 ans maintenant par l'accentuation de la problématique «Espèces invasives». Réserve alluviale par excellence, plusieurs espèces allochtones (1) considérées comme invasives, et colonisant les milieux humides et berges de cours d'eau, ont été recensées. Parmi elles on trouve la Renouée du Japon, l'Elodée de Nutall, l'Ambroisie ou encore l'Érable negundo.

Cette dernière espèce, *Acer negundo*, originaire du Nord des Etats Unis et du Canada, colonise aujourd'hui plus de 15% de la surface de la Réserve. Ce petit arbre atteignant 15 à 20 mètres de hauteur se reconnaît aisément à ses feuilles opposées, composées pennées, de couleur vert pomme. Son développement altère la structure et la composition floristique et faunistique des forêts alluviales relictuelles de la Réserve. Les saulaies blanches du site (habitat d'intérêt communautaire) subissent une forte concurrence pouvant aboutir

(1) Se dit d'une espèce animale ou végétale qui n'est pas originaire de la région où elle se trouve.

(2) Se dit d'une feuille dont les lobes sont en disposition pennée et dont les échancrures atteignent la nervure médiane de la feuille

à l'exclusion de cette espèce autochtone.

C'est pourquoi, afin de limiter les effets néfastes de cette invasion, un plan de lutte contre l'éérable negundo est mis en place depuis plusieurs années. Celui-ci prévoit l'utilisation de plusieurs techniques, comme l'écorçage ou encore la coupe et le dessouchage. En 2010, un chantier d'abattage d'ampleur a permis l'ouverture d'une zone de plus d'1 hectare, sur laquelle l'espèce invasive présentait un taux de recouvrement de plus de 70%. Cette espèce rejette abondamment de souche après une coupe et se reproduit aussi aisément par production de samares qui germent largement dans des espaces ouverts. Sur cet espace récemment traité, où les rejets et les germinations sont très importants, le pâturage ovin est actuellement utilisé pour limiter la reprise de l'espèce. Les premiers résultats sont positifs, les brebis consomment sans rechigner l'éérable negundo et favorisent déjà la reprise des graminées. L'objectif à long terme est de limiter l'invasion par l'Érable negundo en continuant ces actions couplées d'écorçage, d'abattage et de pâturage.

Pour plus d'informations : [www.reserve-iledugirard.org](http://www.reserve-iledugirard.org)

Sources :

TOPIN F., 2009. Plan de gestion 2009-2014 de la Réserve Naturelle Nationale de l'Île du Girard. Dole Environnement, 129 p.

MULLER S. 2004. Plantes invasives en France. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 168 p.

## AUTRES ORGANISMES TRAVAILLANT À LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

### LES SERVICES DE L'ÉTAT

#### ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage)

Créé en 1972, cet Etablissement public est sous la double tutelle des Ministères chargés du Développement Durable et de l'Agriculture, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage remplit cinq missions principales qui s'inscrivent dans les objectifs gouvernementaux du Grenelle de l'Environnement :

- la surveillance des territoires et la police de l'environnement et de la chasse,
- des études et des recherches sur la faune sauvage et ses habitats,
- l'appui technique et le conseil aux administrations, collectivités territoriales, gestionnaires et aménageurs du territoire,
- l'évolution de la pratique de la chasse selon les principes du développement durable et la mise au point de pratiques de gestion des territoires ruraux respectueuses de l'environnement,
- l'organisation et la délivrance de l'examen du permis de chasser.

Service Départemental du Jura (39)

Avenue du 44ème RI

BP 396 - 39016 LONS LE SAUNIER

Tél. : 03.84.43.40.57- Fax : 03.84.24.86.90

Courriel : [sd39@oncfs.gouv.fr](mailto:sd39@oncfs.gouv.fr)

#### ONEMA

L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) est un établissement public à caractère administratif qui relève du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement). Depuis la loi sur l'eau du 30 décembre 2006, et son décret d'application du 25 mars 2007, il remplace le Conseil Supérieur de la Pêche (CSP) créé en 1942.

Objectif : Contribuer à une gestion globale de la ressource en eau et des écosystèmes aquatiques pour faire face aux enjeux majeurs : les conséquences des changements climatiques, la dégradation de la ressource, l'aggravation des tensions entre les usagers de celle-ci,...

Les agents du service départemental du Jura contribuent à l'acquisition des données, concernant notamment les poissons, dans le cadre des programmes de surveillance de l'état des eaux de la DCE. (...), ils apportent également une expertise technique et participent à la police de l'eau. « Parmi les infractions qui chaque année font l'objet d'un procès-verbal de notre part, une dizaine concernent des pollutions, et 20 à 25 les milieux (il s'agit principalement de travaux, de remblais dans le lit majeur des rivières ou dans les zones humides) ». extrait d'un article rédigé par G.Durand Chef du service départemental du Jura

La révision générale des politiques publiques (RGPP) induit pour l'avenir un rapprochement de l'ONEMA et de l'ONCFS, rassemblant les personnels des deux établissements.

#### ONEMA

Service Départemental du Jura

2 rue Baronne Delort- 39300 CHAMPAGNOLE

03 84 37 87 99

L'oeil de lynx n°63

## **DREAL Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.**

Service eau, Nature et Paysages

Services déconcentrés du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (MEDDTL).

Les DREAL remplacent dans chaque région, hors Ile-de-France, les directions régionales de l'équipement (DRE), les directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE) et les directions régionales de l'environnement (DIREN) dont elles reprennent les compétences par fusion de ces dernières dans chaque région entre 2009 et 2010.

TEMIS - Technopole Microtechnique et Scientifique

17E rue Alain Savary

BP 1269

25005 BESANÇON CEDEX

Mél : [dreal-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dreal-franche-comte@developpement-durable.gouv.fr)

Tél standard : 03 81 21 67 00

## **DDT – Direction Départementale des Territoires**

Service eau, risques environnement, forêt

Mission inter-service de la police de la nature

BP 50356 – 4, rue du Curé Marion

39015 Lons-le-Saunier cedex

Tél. : 03 84 86 80 00 – fax : 03 84 86 80 10

Le Service Eau Risques Environnement et Forêt (SEREF) est situé :

BP 50356 – 4 avenue du 44ème RI

39015 Lons-le-Saunier cedex

### **STRATÉGIE NATIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ : LANCEMENT DE 5 APPELS À PROJETS**

Il est à noter que l'Etat s'est engagé le 19 mai 2011, au moment de la publication de la Stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020, à lancer de nouvelles actions en faveur de la biodiversité. En particulier, 7 appels à projets opérationnels (voir ci-dessous) doivent permettre de réaliser des progrès organisationnels ou techniques significatifs. Ces appels à projets favorisent l'établissement de partenariats entre acteurs.

- Rétablissement des continuités écologiques des infrastructures de transport existantes
- Restauration des milieux remarquables ou sensibles
- Lutte contre les espèces exotiques envahissantes terrestres et marines dans les départements et collectivités d'outre-mer
- Conservation et utilisation durable d'espèces végétales indigènes pour développer des filières locales
- Projets innovants dans le domaine de l'ingénierie écologique
- Infrastructures agro-écologiques
- Trames vertes et bleues urbaines



# LES ACTIONS DE JNE SUR LA BIODIVERSITÉ

## LA BIODIVERSITE URBAINE A LONS LE SAUNIER

### Quelle ville nature pour demain?

Aujourd'hui nous assistons à « l'Effondrement » des espèces, ne nous voilons plus la face! Nous nous sommes accaparé le titre de super-prédateur et nous honorons constamment le titre de super constructeur car les villes s'étalent de jour en jour. Paradoxalement, les faits sont là, la biodiversité, l'expression de la variété du monde vivant, est plus présente en ville qu'à la campagne. Les pesticides envahissent les terres agricoles et réduisent considérablement le « taux de biodiversité » des régions rurales.

Plus que jamais, les enjeux majeurs de la ville de demain sont de limiter l'étalement et de privilégier l'entassement. Ce qui s'exerce par le renouvellement des quartiers en prenant en compte le facteur social « le mieux vivre ensemble », le facteur environnemental « maintien de la biodiversité » et le facteur économique « l'autosuffisance en réduisant les flux entrant et sortant ( alimentation, énergies, déchets...) ».

A Lons le Saunier, il faut prendre en compte la trame bleue : le cours d'eau du Solvan, c'est la réunion de deux rus le Chatrachat et celui des Combes, et la trame verte le quartier du Solvan situé entre la Marjorie et Les Princesses au Nord de la ville, pour être cohérent au regard du développement durable, car c'est avant tout en préservant le coin de "Nature folle et désordonnée" en bas de chez soi que nous préserverons l'homme de son propre déclin. Nous nous nourrissons, habillons, chauffons, déplaçons grâce à la Biodiversité. Par exemple, les papillons représentent environ 10 % des espèces animales connues au monde. Agents pollinisateurs, proies pour les oiseaux, les batraciens ou les chauves-souris, les 5 200 espèces de papillons (papillons de jour et papillons de nuit) de France jouent un rôle important dans le bon fonctionnement de la nature. Purification de l'air, limitation de l'érosion du sol, des inondations et des fluctuations climatiques sont autant de services gratuits que nous rendent la faune et la flore. Par exemple les arbres jouent le rôle de climatiseur, de purificateur, « d'insonorisateur ».

La Biophilie est un nouveau terme qui permet aujourd'hui de mettre en évidence le Lien entre l'homme et le reste de la vie sur terre, nous nous devons d'éveiller notre conscience à l'importance de cette relation pour nos générations futures. L'intérêt est mondial et en va de la survie de l'Homme, historiquement la Nature a été sacralisée donc préservée du fait de notre ignorance, puis détruite pour des raisons super-économiques, enfin de nos jours nous apprenons sur chaque espèce et nous sommes moins naïfs. Ce que nous ne connaissons pas, nous fait peur et la peur nous amène à la destruction...

L'objectif principal à l'heure actuelle est de maintenir les mécanismes des espèces en milieu urbain pour sauvegarder cette biodiversité.

Par exemple à Lons le Saunier, l'Alyte accoucheur, crapaud de petite taille qui chante au crépuscule pour attirer sa moitié, s'est acclimaté d'un simple enrochement au complexe sportif du Solvan. On connaît sa forte adaptation au milieu, mais quand on sait qu'il se concentre au dessus de 600 m dans les autres régions et qu'il a disparu en dessous de cette altitude (du fait des aménagements urbains), nous nous devons de conserver les éléments qui favorisent sa reproduction. Mais aussi de lui apporter des habitats similaires artificiels.

Un autre exemple concernant le ruisseau du Solvan est la présence du Chabot, espèce pétricole, (qui vit dans les rochers), elle se doit d'être préservée car elle indique la qualité d'eau en amont du cours d'eau et surtout car les populations de ce poisson sont en déclin au niveau européen.



Chabot sur le lit du Solvan – Lons le Saunier 2011 - Boris Misiak

Jura Nature environnement se doit d'accompagner les collectivités locales et la population dans cette démarche.

Boris Misiak



## SUIVI DU CASTOR EN PETITE MONTAGNE

Après une campagne de prospection hivernale riche d'enseignements, il était important de poursuivre l'étude de ce cher rongeur sur la période estivale. Ce travail, réalisé par Charly Moureau, étudiant en BTS GPN option Gestion des Espaces Naturels, a consisté à identifier les facteurs permettant de comprendre la présence ou l'absence du castor sur certains tronçons du Suran.

Pour ce faire, plusieurs relevés ont été effectués sur un échantillonnage de six sites, comprenant des relevés de la ripisylve, de la morphologie du cours d'eau, de l'état des berges... Ils ont permis de fournir une image précise des biotopes utilisés ou non par les castors. Un suivi de la dynamique des biotopes en parallèle de celui portant sur la présence du castor sur ces sites, expliquera en partie l'utilisation du milieu par ce dernier.

Un inventaire des gros saules et peupliers a été réalisé de Loisia à Germagnat. Il était important de recenser les ressources hivernales du Castor. Les premières analyses montrent que l'impact du castor sur ces grands ligneux n'est pas aussi important qu'on pourrait le penser. En effet, si certains tronçons montrent de nombreux arbres écorcés comme à Broissia, les deux tiers du peuplement ne sont pas encore entamés.

Dans le même temps que l'étude sur l'appétence du Suran pour le castor, une campagne d'affûts a permis d'en savoir plus sur la reproduction de l'espèce.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le castor du Suran est plutôt farouche. Une dizaine d'affûts réunissant au total huit observateurs différents ont confirmé la reproduction du castor sur au moins l'une des deux dernières années sur près de la moitié des territoires occupés en hiver. Treize individus différents ont été observés en huit lieux différents.

Enfin, les différentes prospections de terrain ont mis en évidence le rôle que joue le castor sur l'entretien et l'aménagement de son biotope au bénéfice de la biodiversité. La présence de nombreux barrages régulant le niveau d'eau et créant des plans d'eau ainsi que l'observation d'une faune et d'une flore sur ces milieux (bihoreau gris, chevalier culblanc, nénuphar jaune, etc.) l'illustre parfaitement.

L'heure est donc à l'analyse des nombreuses données recueillies. La prochaine phase de l'étude débouchera sur la mise en place d'un programme d'actions de restauration du milieu, comme le bouturage de certaines berges en mauvais état. Au delà des connaissances accumulées sur l'espèce, il s'agit aussi de rendre compte et d'impliquer les différents acteurs locaux (habitants, élus...) pour favoriser la cohabitation entre le castor et la vie sauvage en général et les habitants de l'ensemble du bassin versant.

L'étude est un point de départ, et nous souhaitons longue vie aux castors surannais.

*Charly Moureau et Vincent Dams.*



*Charly Moureau – barrage sur le Suran – 2011*

## LA MISE EN PLACE DE LA PLATEFORME « PATRIMOINE NATUREL »

Le Plateau du patrimoine naturel de la maison de l'environnement de Franche-Comté (PPNMEFC) regroupe les principales structures régionales associatives naturalistes (Conservatoire Régional des Espaces Naturels, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Office Pour les Insectes et leur Environnement, Commission Protection des Eaux du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-Sol et des Chiroptères, le Conservatoire Botanique). Financé par l'Europe, la DREAL et le Conseil Régional de Franche-Comté, le PPNMEFC a en charge la mission de préfiguration de la plate-forme régionale du patrimoine naturel, dont les enjeux principaux sont d'une part, la consolidation des données naturalistes et d'autre part, leur valorisation en particulier par un porter à connaissance à destination des acteurs de la conservation de la biodiversité, de l'aménagement du territoire, de la gestion des espaces ruraux et forestiers et du grand public.

La plate-forme comprend un outil de centralisation et de diffusion de données par consultation, téléchargement et/ou web-services, qui proposera à partir de fin 2011 des produits de diffusion adaptés et sera complété par un portail de diffusion d'informations.

### CONTACT

Plateau du patrimoine naturel de la maison de l'environnement de Franche Comté

7 rue Voirin

25000 Besançon

tél. 06 50 84 95 95

Franck Grossiord : [f.grossiord@ppnmefc.org](mailto:f.grossiord@ppnmefc.org)



Delphine Durin – rainette verte Rye 2011

## UNE DEMEURE ROYALE POUR LES GRANDS RHINOLOPHES

Suite à la re-découverte en 2010 de la colonie de mise bas de Grands rhinolophes et de Murin à oreilles échancrées dans le grenier du bâtiment d'entrée des Salines d'Arc-et-Senans, les deux premières soirées de comptage de l'année 2011 confirment le très grand intérêt de ce site pour le Grand rhinolophe en Franche-Comté voire même en France.

En effet, le comptage du 20 mai a permis de dénombrer en sortie du gîte :

- près de 630 Grands rhinolophes
- près de 110 Murins à oreilles échancrées.

Pour les Grands rhinolophes, cela établit un nouveau record d'effectif d'adultes pour la Franche-Comté, mais aussi pour la France !

En cette année internationale de la chauve-souris, c'est une très bonne nouvelle pour l'espèce et pour la Franche-Comté aussi.

La CPEPESC continue d'affiner les routes de vol fréquentées par ces individus ... et une des routes de vol, passant au-dessus de la voie ferrée, est franchie à l'heure actuelle par plus de 220 Grands rhinolophes en moins de 22 minutes, soit 1 individu toutes les 6 secondes et tout cela, à moins de 20 cm du sol.

### CPEPESC

Centre Pierre Mendès France

3, rue Beauregard

25000 BESANCON

03 81 88 66 71 / fax. 03 81 80 52 40

[contact@cpepesc.org](mailto:contact@cpepesc.org)

Mentions légales : Fédération Jura Nature Environnement  
Association loi 1901

Siège social : centre social – 2, rue de Pavigny – 39000 LONS LE SAUNIER

Représentant légal Présidente : Jacques Maillard - Trésorière : Dominique Biichlé – Secrétaire : Dominique Malécot

Directeur de publication et responsable de rédaction: Jacques Maillard

Imprimeur ESAT Lons – Les Papillons Blancs – APEI

680, rue Blaise Pascal ZI - B.P. 50840 39008 Lons-le-Saunier

Date de Parution : 2011

Dépôt légal : 2007

Numéro ISSN : 1955-1576

## LIVRE BLANC SUR LA CHASSE

Cet ouvrage collectif, né de l'initiative de naturalistes militants des associations de protection de la nature, propose des pistes de réflexion et d'analyse pour adapter la chasse à l'évolution de notre société et de notre époque, à l'heure des bouleversements écologiques actuels et à venir.

Cet ouvrage expose des points de vue sur la chasse et appelle à l'ouverture d'un vrai débat de société, sur un loisir aujourd'hui controversé, alors que les enjeux de sauvegarde des espèces et de protection de la biodiversité sont au cœur des réflexions actuelles.

Le livre est blanc est disponible auprès du CORA Faune Sauvage. Prix de vente : 5€ (+ participation aux frais de port)



## ALGUES VERTES, VOIR AU DELÀ DES SANGLIERS MORTS

Alors que le lien entre la mort des 36 sangliers des Côtes d'Armor et les algues vertes se confirme, FNE demande de voir plus loin et de mettre en œuvre de vraies réponses au problème de fond, largement identifié : derrière les algues vertes et leurs dangers, la pollution des eaux par les nitrates agricoles.

### Communiqué de presse FNE:

#### Les algues vertes, la partie émergée de l'iceberg

Derrière l'émotion suscitée par les algues vertes et leurs conséquences, FNE rappelle que leur cause principale reste l'excédent de nitrates dans les eaux, issus de l'agriculture intensive.

Dans les zones d'élevage, si le cheptel est en adéquation avec les terres disponibles, celles-ci fournissent l'alimentation aux animaux et absorbent, en retour, leurs déjections sous forme d'engrais. Cet équilibre est déstabilisé dès lors que le cheptel est surdimensionné par rapport aux terres disponibles.

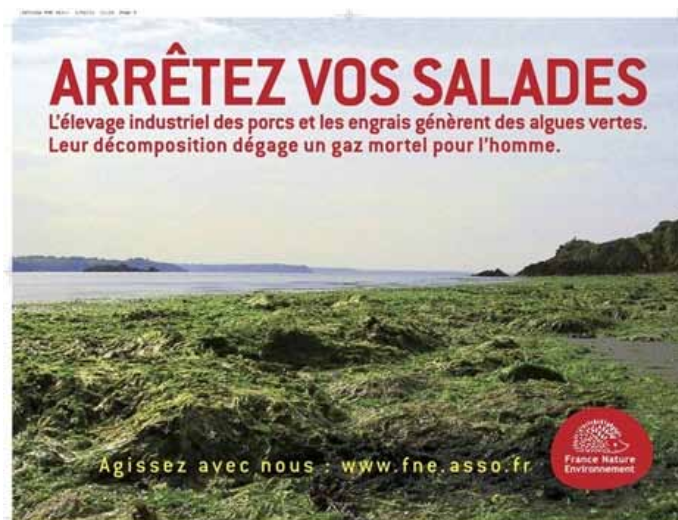
Thierry Dereux, Président de Côtes d'Armor Nature Environnement et membre du Bureau de FNE, explique : « C'est le cas en Bretagne, où les élevages porcins sont nourris avec des aliments importés et les déjections sont trop importantes pour être absorbées par les sols, d'où les excès de nitrates qui arrivent à la mer où ils favorisent la prolifération des algues vertes. »

Mais le problème est loin d'être uniquement breton. Entre les autres régions d'élevage et les zones de grandes cultures où sont épandus des engrais chimiques, c'est la moitié du territoire français qui est classée en « zone vulnérable », c'est-à-dire que la teneur en nitrates dans les eaux dépasse la norme des 50 mg/L ou s'en rapproche[1]. L'Europe menace la France d'un contentieux sur ce sujet.

#### En finir avec les fausses solutions

Fermeture des plages, ramassage et traitement des algues, méthanisation... des millions d'euros sont dépensés par les pouvoirs publics pour traiter les conséquences. Le plan algues vertes s'attaque insuffisamment aux causes et il est contredit par une réglementation qui s'assouplit en facilitant les regroupements d'élevages.

Pour Jean-Claude Bévillard, Vice-Président de FNE en charge des questions agricoles : « On ne peut plus se contenter de réponses de surface et de court terme. Nous demandons que les pouvoirs publics définissent une feuille de route claire, un plan ambitieux de développement, en France, d'un élevage durable, lié au sol. »



Les récents évènements ont démontré, s'il en était besoin, la fragilité de Jura Nature Environnement.

S'il ne nous paraît pas anormal de bénéficier de l'argent public (notre association s'inscrit dans une mission d'intérêt général et est reconnue comme telle), il paraît désormais évident que nous devons tendre vers plus d'autonomie.

Par ailleurs, c'est le nombre d'individus que nous représentons qui nous donne le poids nécessaire pour résister aux pressions de tous ordres (là encore, les événements récents en ont fait la démonstration).

C'est pourquoi nous avons besoin de tous ceux qui partagent les valeurs défendues par Jura Nature Environnement.

Votre soutien nous est précieux. Mais il y a plusieurs manières de nous le manifester:

- En adhérant, bien sûr ! Votre cotisation sera déductible à 66%. C'est une manière de décider de l'usage qui est fait d'une partie de votre impôt sur le revenu.
- En devenant sympathisant: vous n'adhérez pas, mais vous serez informé de notre actualité (en recevant l'Œil de Lynx par courriel notamment). Nous pourrions ponctuellement faire appel à vous lorsqu'un nombre important de personnes est nécessaire pour une action. Vous pourrez aussi vous joindre à nous lors de chantiers, de formations, de découvertes de milieux ....



## FEDERATION JURA NATURE ENVIRONNEMENT

21, avenue Jean Moulin

39000 LONS LE SAUNIER

Téléphone et télécopie: 03 84 47 24 11

Courriel: [contact@jne.asso.fr](mailto:contact@jne.asso.fr)

Site: <http://www.jne.asso.fr>



## FEDERATION JURA NATURE ENVIRONNEMENT

21, avenue Jean Moulin

39000 LONS LE SAUNIER

Téléphone et télécopie: 03 84 47 24 11

Courriel: [contact@jne.asso.fr](mailto:contact@jne.asso.fr)

Site: <http://www.jne.asso.fr>

Comment faire pour qu'une part importante de votre impôt sur le revenu profite à l'environnement ?

En adhérant à Jura Nature Environnement bien sûr !

Compte tenu de la déduction fiscale accordée lors de votre adhésion à Jura Nature Environnement (association reconnue d'utilité générale), pour un don de 50 €, la dépense réelle après déduction des impôts est de 17 €, pour un don de 100 € la dépense réelle après déduction des impôts est de 34 € !!!



## **EN 2011, J'ADHÈRE !**

Association:

NOM Prénom:

Adresse:

CP - VILLE:

Téléphone:

Courriel:

Date et signature

Domaine de compétences ou de connaissances:

*Je verse la somme de:*

par chèque joint, libellé à l'ordre de JNE

*je demande un reçu fiscal:* OUI NON

### **Tarifs des adhésions :**

Particulier : à partir de 10 €

Tarif solidarité : 5 €

(étudiants, sans emploi, familles avec petits revenus)

Association : 50 €

Membre bienfaiteur : 46 € ou +

**Merci de votre soutien !**

\* Les reçus fiscaux, joints à votre déclaration de revenus, vous permettent une déduction sur vos impôts (voir article 200 du Code général des impôts) déduction fiscale de 66%

## **EN 2011, JE VOUS APPORTE MON SOUTIEN**

Association:

NOM Prénom:

Adresse:

CP - VILLE:

Téléphone:

Courriel:

Date et signature

Domaine de compétences ou de connaissances:

*Je ne souhaite pas adhérer, mais vous pouvez compter sur mon soutien.*

*J'accepte d'être contacté lorsque la situation de JNE nécessite une forte mobilisation.*

*Je recevrai les infos de l'association par courriel.*

Date et signature

**Merci de votre soutien !**